En bref

Comment régler vos cotisations à la caisse CIBTP ?

Trois modes de paiement sont mis à votre disposition.

Avec un mandat SEPA : par prélèvement automatique ou télérèglement

Préalable obligatoire dans les deux cas : avoir au moins un mandat SEPA actif

Pour cela :

- Rendez-vous dans **Mon espace adhérent > Mes comptes bancaires > Ajouter un compte bancaire**



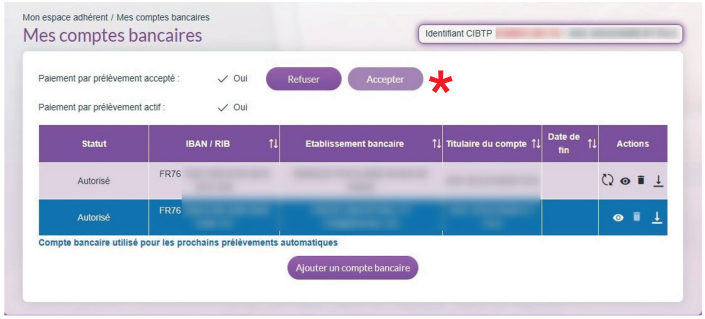
- Saisissez les informations bancaires demandées
 * → La case doit être cochée si vous optez pour le **prélèvement automatique,**
 → La case doit être décochée si vous optez pour le **télérèglement.**
- Signez électroniquement votre mandat SEPA.
- Téléchargez et transmettez **à votre banque** le mandat SEPA en ayant signé la 2e page.
- Assurez-vous auprès de la banque que le mandat a bien été enregistré avant le premier prélèvement.

⚠ **Le mandat généré sera utilisable après un délai d'activation de 10 jours.**

Comment régler vos cotisations à la caisse CIBTP ?

Payer par prélèvement automatique

- Si votre compte bancaire est désigné comme compte de prélèvement par défaut dans l'Espace sécurisé, vous n'avez rien à faire. Le montant de vos cotisations à régler figurant sur votre relevé de compte sera prélevé à l'échéance.
- Si vous aviez précédemment opté pour le télérèglement, rendez-vous dans **Mon espace adhérent > Mes comptes bancaires** et cliquez sur **Accepter***.
 Le compte prélevé apparaît sur fond bleu. Si vous souhaitez choisir un autre compte présent dans la liste, cliquez sur ↻ à droite du compte bancaire que vous souhaitez désigner.

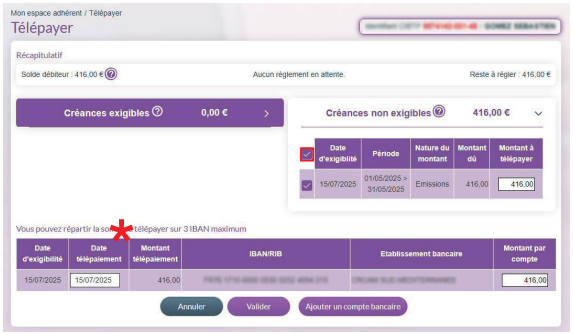


Plusieurs actions sont possibles pour un compte bancaire sélectionné :

- Consulter les informations
- Supprimer le compte
- Télécharger le mandat SEPA associé
- Désigner comme compte de prélèvement par défaut

Payer par télérèglement

- Rendez-vous dans **Mon espace adhérent > Télépayer**
- Sélectionnez les créances à régler.
- Cochez la case à gauche de la date d'exigibilité pour valider les échéances sélectionnées.
- Vous pouvez modifier ici* la date de paiement programmée par défaut.
- Cliquez sur **Valider** pour finaliser le télérèglement.



Sans mandat SEPA : par virement bancaire



Si vous optez pour le virement bancaire, utilisez les coordonnées bancaires de la caisse, accessibles dans la rubrique **Mes documents** de l'Espace sécurisé.

Préciser impérativement votre **Identifiant CIBTP** au début du libellé de l'ordre de virement.
Il figure en haut à gauche sur l'ensemble des courriers émis par la caisse, dans la rubrique Références à rappeler. Il est composé de 7 chiffres sous le format 9XXXXXX.

Document édité par la
Caisse CIBTP de l'Île-de-France

CIBTP ÎLE-DE-FRANCE

CIRCONSCRIPTION
Essonne, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines

NOS SITES
Paris, Melun

